

Médias & Actions citoyennes | Joëlle Mignon

Inégalités de genre dans les médias





: lien consultable en ligne ou téléchargeable

Introduction

À l'ère post #MeToo, le monde des médias et du journalisme n'échappe pas à la remise en question des problématiques de genre qui s'y sont cristallisées. Cette analyse a pour but de passer au crible des « lunettes genre » ce monde médiatique qui semble bien résistant à laisser plus de place aux femmes, tant devant que derrière la caméra. Les femmes représentent 51% de la population belge. Pourtant, le milieu médiatique leur fait tout sauf la part belle et leur condition de femme a tendance à les discriminer dans leur travail : elles ne forment que 35% de l'effectif journalistique en Belgique francophone¹. Le milieu médiatique est encore très empreint de sexisme, un sexisme qui se reflète dès lors dans les représentations des femmes que ces mêmes médias donnent à voir. Il s'agit bien là d'un manque de diversité dans la profession journalistique, qui octroie aux hommes la quasi exclusivité de la parole publique et ne permet qu'une représentation partielle de la réalité.

Depuis la pandémie de Covid, les conditions de travail ont empiré pour les femmes journalistes. Déjà plus sujettes au cyberharcèlement que leurs confrères, le passage au tout-numérique avait constitué un obstacle de taille pour leur épanouissement au travail. Elles sont aujourd'hui aussi les plus touchées par les difficultés que le télétravail a amenées dans les foyers et par les licenciements que la crise financière a vu augmenter depuis la pandémie, leurs postes étant souvent plus précaires.

Ces derniers mois, des campagnes et événements médiatiques ont mis en lumière les réalités des femmes journalistes. Le documentaire *Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste*², par exemple, dépeint les conditions des journalistes sportives, tandis que #SalePute³ des journalistes Myriam Leroy et Florence Hainaut aborde les manifestations grandissantes du cyberharcèlement. Sur une note plus positive, la campagne CharactHer⁴ de la Commission européenne promeut quant à elle la présence de femmes dans les

¹ F. LE CAM, F. LIBERT, F. MENALQUE, *Être femme et journaliste en Belgique francophone*, Rapport de recherche AJP-ULB-LaPIJ-UMons, Bruxelles : 14 décembre 2018

² M. PORTOLANO, G. PRIOU, *Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste !*, Canal+ Sport, Paris : 19 mars 2021.

³ M. LEROY, F. HAINAUT, #SalePute, Kwassa Films, 2021.

⁴ CharactHer, campagne de la Commission européenne et du collectif 50/50, Paris : 2021, [en ligne :] <https://characther.eu>, consulté le 23 novembre 2021.

métiers de l'audiovisuel et met en lumière des trajectoires féminines dans ces métiers encore très cloisonnés, au sein desquels les femmes ne sentent pas toujours la possibilité d'évoluer.

Dans la présente analyse, nous avons choisi de mettre le focus sur les médias belges francophones et la représentation des femmes dans et à travers ceux-ci. Nous tentons de mettre le doigt sur les causes et les conséquences de la faible présence des femmes dans la profession, d'appréhender les problèmes de violences et de harcèlement dont les signalements sont foison dans les rédactions, et d'énoncer des propositions concrètes pour améliorer la visibilité de toutes les femmes dans nos journaux et dans nos émissions, devant comme derrière la caméra.

I. Un état des lieux de la présence des femmes dans les médias

Selon les chiffres de 2020, 36% de l'effectif journalistique dans les médias audiovisuels en Belgique francophone est féminin. Et dans les journalistes de la presse quotidienne, seulement 15% sont des femmes⁵. Cela témoigne d'un manque généralisé de présence féminine dans la profession et d'une grande difficulté d'accès au métier pour les femmes, qu'on peut imputer à un patriarcat encore largement normalisé et intériorisé.

Il existe de fortes divergences de genre dans le journalisme en ce qui concerne les types de métiers, les rôles au sein des rédactions, les positions hiérarchiques, mais aussi les thématiques traitées. Plus un domaine est technique, plus une position est puissante, plus une intervention est visible, moins on y verra de femmes. On constate une ségrégation verticale quant aux positions hiérarchiques des femmes et des hommes (les femmes restent dans le bas de la pyramide), et une ségrégation horizontale quant aux spécialisations et aux sujets traités (les métiers techniques et les sujets politiques, économiques ou internationaux restant majoritairement l'apanage des hommes). Si la présence des femmes dans le journalisme est en augmentation depuis plusieurs dizaines d'années, cette féminisation laisse à penser qu'il s'agit d'une entrée

⁵ Diversité dans les médias, quelles évolutions ?, webinaire RTBF et Media-Animation, Bruxelles : 1^e février 2021.

des femmes « par le bas », par les échelons les plus accessibles, et que la persistance des logiques sectorielles et de la répartition inégale des hommes et des femmes au sein des différents métiers et rubriques est un frein à la féminisation de l'entièreté du métier⁶.

La ségrégation verticale du secteur est la plus incontestable dans les sphères de pouvoir et de décision. Parmi les jeunes journalistes, la parité est presque atteinte. Mais l'écart commence à se creuser à partir de 30 ans, et l'effectif journalistique devient de plus en plus masculin au fur et à mesure que les années passent. La durée de carrière d'une femme est donc plus courte que celle des hommes : 17 ans en moyenne, pour 22 ans chez leurs homologues masculins.⁷ Les femmes journalistes sont en général plus diplômées que leurs confrères (dans toutes les tranches d'âge) et sont majoritaires dans les formations de journalisme. Mais elles sont sous-représentées dans les catégories hiérarchiques supérieures. Il s'agit peut-être ici d'un effet du manque de légitimité que les femmes s'auto-attribuent dans nos sociétés patriarcales : on fait parfois la comparaison, en termes d'opportunités de carrière, entre des femmes qui attendent de maîtriser la totalité des compétences requises pour postuler à un job, et les hommes qui se contentent de n'en maîtriser que quelques-unes. La ségrégation verticale frappe aussi les salaires, et le différend salarial entre hommes et femmes journalistes, bien que moins flagrant qu'avant, reste d'actualité. Selon l'AJP, l'Association des journalistes professionnels, le revenu moyen des hommes journalistes tourne autour de 2 464 euros nets par mois et celui des femmes autour de 2 120 euros, soit 16 % de moins.⁸

En parallèle d'un constat d'inégalités de genre au sein de la profession même, une autre question cruciale est celle de la représentation des femmes, et donc de la place qui leur est octroyée dans les médias, en tant que sujets et non plus comme journalistes. De manière générale, et tous médias confondus, on donne davantage la parole aux femmes pour témoigner et représenter la *vox populi* (la voix du peuple) que pour donner un avis critique sur un sujet de société. La proportion d'expertes féminines dans les médias est de 20,56 % et celle de porte-paroles de 28,23 %⁹. Les femmes sont les plus in-

⁶ B. DAMIAN-GAILLARD, C. FRISQUE, E. SAITTA, *Le journalisme au prisme du genre : une problématique féconde*, Questions de communication vol. 15 no. 1, 2009, pp. 175-201.

⁷ F. LE CAM, M. LIBERT, L. MENALQUE, *op. cit.*

⁸ *Ibid.*

⁹ Conseil supérieur de l'Audiotvisuel, *Baromètre Diversité et Égalité 2017*, Fédération Wallonie-Bruxelles : 2017.

terrogées sur des questions liées au genre, tandis que les hommes le sont en ce qui concerne leur profession. Et lorsqu'elles prennent la parole à l'écran, les femmes subissent une différence de traitement dans leur identification : on oublie bien plus souvent de mentionner leurs noms, prénoms et professions¹⁰. 79,8% des intervenants dans la presse francophone belge qui bénéficient d'une identification complète sont des hommes. Des « oublis » qui témoignent de l'importance plus relative qui est accordée à l'intervention des femmes en général ?

Enfin, les femmes journalistes sont beaucoup plus souvent confrontées à la discrimination et à la violence que leurs confrères : elles sont nombreuses à avoir été intimidées, harcelées ou même agressées dans le cadre de leur fonction en raison de leur genre. 40,5% d'entre elles disent avoir subi du harcèlement moral, contre 25% des hommes¹¹. Il leur est plus difficile de partir en reportage dans certains pays sensibles, et elles sont plus nombreuses à être victimes de cyberharcèlement. Selon un sondage de l'Unesco à l'échelle internationale, 36% des répondants considèrent que leur pays est dangereux, voire très dangereux, pour les femmes journalistes et 73% des femmes journalistes dans le monde disent avoir été victimes de harcèlement sexiste en ligne¹². Et ces chiffres ne prennent pas en compte les faits de violences sexistes et sexuelles, pour lesquels il est difficile de dresser un constat chiffré car, encore aujourd'hui, ces agissements ne sont pas toujours dénoncés.

¹⁰ C. GOFFARD, *Sexisme, médias et société*, Média Animation ASBL, Bruxelles : novembre 2019.

¹¹ F. LE CAM, M. LIBERT, L. MENALQUE, *op. cit.*

¹² J. POSETTI, N. ABOULEZ, K. BONTCHEVA, J. HARRISON, S. WAISBORD, *Violences en ligne à l'égard des femmes journalistes : un aperçu mondial des incidences et impacts*, enquête de l'Unesco, Paris : 2020.

II. (dé)Motivations principales

A. Plafond de verre versus plancher collant

Près de 70% des femmes journalistes considèrent qu'elles ont du mal à s'insérer dans la profession et dans ses instances hiérarchiques en raison de leur genre¹³. On appelle cela le plafond de verre, une barrière invisible constatée dans l'ensemble des milieux professionnels qui fait que les femmes n'atteignent des postes hiérarchiques que jusqu'à un certain seuil, le sommet de la pyramide étant presque automatiquement réservé aux hommes. On évoque aussi le plancher collant, désignant les raisons, tout aussi intériorisées et systématisées, qui empêchent les femmes de quitter leur niveau professionnel initial. Ces deux concepts avaient notamment été décryptés en 2012 dans une recherche européenne sur les différences de genre dans le milieu académique¹⁴, mais ils se donnent à voir dans un grand nombre de catégories professionnelles.

Plusieurs facteurs expliquent ces phénomènes : premièrement, les hommes étant surreprésentés aux postes de managers, ce sont des codes masculins qui dominent les modes de management dans ces instances, ainsi que les modes de sociabilité informels et les évaluations professionnelles. Ensuite, l'hyper-disponibilité demandée pour accéder à des positions hiérarchiques, difficilement compatible avec les contraintes familiales, oblige les femmes à rester dans des postes qui permettent plus de souplesse en termes d'horaires. Enfin, les femmes journalistes sont souvent confrontées à un manque de légitimité et de prise en considération de leur parole par leurs supérieurs masculins¹⁵. Selon l'AJP, il persiste un discours essentialiste dans beaucoup de hiérarchies médiatiques (masculines) : les hommes et les femmes possèderaient des caractéristiques par essence, et il serait malvenu de vouloir changer cet état de fait. Ces discours justifient le statu quo et attribuent les difficultés

¹³ F. LE CAM, M. LIBERT, L. MENALQUE, *op. cit.*

¹⁴ D. LAROUSSERIE, *La chercheuse, entre plancher collant et plafond de verre*, Le Monde, Paris : 24 mai 2012, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/sciences/article/2012/05/24/la-chercheuse-entre-plancher-collant-et-plafond-de-verre_1707073_1650684.html, consulté le 23 novembre 2021.

¹⁵ Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, *Analyse de l'égalité de genre dans les métiers de l'audiovisuel et les ressources humaines des éditeurs de services de médias audiovisuels*, Bruxelles : 29 octobre 2020.

de croissances professionnelles de leurs collègues femmes non seulement à leurs responsabilités familiales et à la charge mentale dont elles sont détentrices, mais aussi à leur émotivité et leur manque d'ambition, prétendument inhérents à leur condition de femme¹⁶.

Le plafond de verre n'est pas seulement visible dans le milieu médiatique, mais dans toutes les entreprises, publiques comme privées. Et il se reflète dans la proportion de femmes auxquelles on donne la parole dans l'espace public, en qualité de représentantes, d'expertes ou de personnalités politiques. Nous l'avons vu, il y a moins de femmes présentes dans les postes à responsabilité de manière générale. Mais il y en a moins encore à qui la parole est donnée régulièrement dans l'espace public : huit fois sur dix, les experts vus à la télé sont des hommes blancs. Pour pallier cela, l'Association des journalistes professionnels a créé en Belgique, en 2016, la banque de données *Expertalia*¹⁷, un outil à destination des journalistes qui répertorie des expertes femmes et des experts issus de la diversité. Mais cet outil est encore trop peu utilisé, les journalistes préférant souvent se référer à leur carnet d'adresses habituel. Selon des journalistes interrogés sur le sujet, il ne s'agit pas uniquement d'un manque de volonté de ceux-ci. Quand des femmes sont contactées pour venir parler dans les médias, à compétences égales, beaucoup préfèrent laisser la place à leurs homologues masculins, par manque de temps (les horaires décalés sont parfois difficilement compatibles avec les responsabilités familiales) ou à cause d'un manque de confiance ou d'un sentiment d'illégitimité¹⁸. Selon Sacha Daout, présentateur de l'émission *QR sur la Une*, « quand on invite dix hommes, il y en a sept qui nous disent qu'ils sont disponibles, deux qui doivent vérifier s'ils ont des choses de prévues et un seul qui nous dit que ce n'est pas possible parce que sa femme a des obligations et qu'il doit garder les enfants. Quand on appelle dix femmes il y en a sept qui nous disent qu'elles doivent demander à leur mari parce que ce n'est pas sûr qu'elles puissent se rendre disponibles, une seule qui vient volontiers et deux qui ne peuvent pas

¹⁶ F. LE CAM, M. LIBERT, L. MENALQUE, *op. cit.*

¹⁷ Association des journalistes professionnels, *Expertalia*, [en ligne :] <http://www.expertalia.be>, consulté le 29 septembre 2021.

¹⁸ S. FALCINELLI, *Comptez les femmes expertes sur nos antennes : notre info est-elle sexiste ?*, [en ligne :] https://www.rtb.be/info/inside/detail_comptez-les-femmes-expertes-sur-nos-antennes-notre-info-est-elle-sexiste?id=10122259, consulté le 29 septembre 2021.

parce qu'elles ont des obligations. » Et quand il s'agit de débats politiques, le problème est encore plus flagrant et les partis envoient quasi systématiquement des hommes, sous prétexte qu'ils connaissent mieux les dossiers.¹⁹

Depuis la crise du COVID-19, les femmes ont encore davantage perdu en visibilité dans les médias, ce qui accentue la surreprésentation des hommes dans les lieux de pouvoir. En temps de crise, l'actualité se fait dans l'urgence, les journalistes font moins d'efforts pour atteindre la parité et se résolvent à contacter les porte-paroles masculins qu'ils connaissent déjà. En France, sur 40 % d'expertes femmes en moyenne dans les grands journaux télévisés de France Télévision, on n'a noté que 9 % de femmes expertes en mars 2020. Nous pouvons donc en déduire qu'on fait face, en temps de crise particulièrement, à une « monopolisation de la parole publique et des enjeux de savoir par les hommes »²⁰.

Un dernier élément qui vient appuyer la thèse de la ségrégation verticale entre les hommes et les femmes journalistes est la différence de durée de leurs carrières respectives. Les femmes ont souvent une carrière plus courte, et sont davantage représentées dans les horaires à temps partiel. Le fossé hommes-femmes se creuse après quarante ans, et on ne compte plus que 20 % de femmes journalistes dans les plus de 55 ans en Belgique francophone²¹. Elles ont aussi des contrats plus précaires : 58 % de femmes journalistes dans la presse quotidienne sont en CDI, pour 70 % des hommes²². En outre, le public juge plus sévèrement le fait de vieillir chez les femmes que chez les hommes, et ça se retrouve dans l'offre informationnelle : on connaît des journalistes hommes qui sont toujours à l'antenne après trente ans de carrière, mais bien peu de femmes. Passé un certain âge, elles perdent en popularité car elles perdent en pouvoir de séduction, et il devient plus difficile pour elles de trouver des postes dans l'audiovisuel. De manière générale, plus les femmes vieillissent, moins elles sont présentes dans l'information²³.

¹⁹ S. LOHISSE, *Les freins à la parité dans les médias ? Pas toujours là où on croit*, Les Grenades – RTBF, 7 avril 2021, [en ligne :] https://www.rtbef.be/info/dossier/les-grenades/detail_les-freins-a-la-parite-dans-les-medias-pas-toujours-la-ou-on-croit?id=10736644, consulté le 28 octobre 2021.

²⁰ C. CALVEZ, *Place des femmes dans les médias en temps de crise*, rapport de mission, ministère de la Culture, Paris : 9 septembre 2020.

²¹ F. LE CAM, M. LIBERT, L. MENALQUE, *op. cit.*

²² C. WERNAERS, *Femmes et médias*, webinaire en ligne, Prefer ASBL, 19 septembre 2021.

²³ F. . LE CAM, M. LIBERT, L. MENALQUE , *op. cit.*

B. Des métiers cloisonnés

En ce qui concerne la répartition des métiers, le monde médiatique brille par son cloisonnement très « genré » : les hommes et les femmes journalistes ne partagent, en définitive, pas le même métier. Tout ce qui a trait à la production, par exemple, est majoritairement pratiqué par des hommes, alors que les métiers de rédaction sont plus équilibrés (61 % d'hommes, 39 % de femmes). Les spécialités techniques sont aussi quasi exclusivement masculines : seulement 19 % des femmes y sont répertoriées dans le paysage médiatique belge²⁴.

On recense de plus en plus de journalistes femmes dans les programmes d'informations, en particulier dans la fonction de journaliste-animatrice (43,25 % des personnes répertoriées dans ce rôle sont des femmes), mais elles interviennent plus souvent au second plan qu'au premier plan. En 2017, on constate un recul de 7,84 % des femmes dans les rôles de journalistes principales par rapport à 2013 et une progression de 9,84 % de celles-ci dans les rôles secondaires²⁵. La proportion de femmes est en augmentation dans les magazines et les documentaires (42,5 %) ainsi que dans l'audiovisuel (37 %), mais c'est la presse quotidienne qui traîne le plus le pas, avec seulement 30 % de femmes à son actif²⁶. Les programmes et les journaux d'informations locales, quant à eux, sont un peu plus féminisés que la moyenne, avec 39,79 % de l'effectif féminins. Une constante au fil des baromètres, qui indique une tendance inversement proportionnelle à l'ampleur des sujets : plus la portée d'une information diminue, plus le nombre de femmes qui l'abordent augmente.

En termes de thématiques, on retrouvera en général les hommes dans l'actualité et les femmes dans les soft news (des médias « doux », dont les lignes flirtent entre divertissement et information). Les femmes sont majoritaires dans les sujets de santé et de bien-être, nombreuses dans l'éducation et la société, mais minoritaires dans les relations internationales ou la politique (18 femmes pour 30 hommes, selon l'AJP) et presque absentes dans le sport (6 % de femmes, toujours selon l'AJP). Les femmes sont donc plus représentées dans les matières qui comportent une dimension sociétale, là où les hommes sont plus nombreux dans tout ce qui touche à l'actualité en tant que

²⁴ CSA, *Baromètre Diversité et Égalité 2017*, op. cit.

²⁵ CSA, *Baromètre Diversité et Égalité 2017*, op. cit.

²⁶ F. LE CAM, M. LIBERT, L. MENALQUE, op. cit.

telle (économie, politique, technologies, sport ou médias). On retrouve là le cliché tenace des femmes reléguées aux métiers du care et des hommes dans les métiers « d'action »²⁷.

Selon le CSA, le Conseil supérieur de l'Audiovisuel, 56,81 % des journalistes salariés considèrent certains domaines ou métiers comme restant essentiellement réservés aux hommes²⁸. On constate par ailleurs des freins à l'égalité des chances dans les parcours de formation des journalistes : on y entend encore souvent des discours genrés de la part des enseignants, mais aussi au sein des rédactions. Le marché professionnel reste tributaire d'une essentialisation du genre assez marquée, bien qu'intériorisée et souvent inconsciente²⁹. À compétences et à formations égales, les journalistes hommes et femmes n'ont donc pas accès aux mêmes opportunités d'évolution dans le métier, et une femme verra se dresser sur son chemin des obstacles dont beaucoup d'hommes n'ont souvent pas conscience.

C. Freins vie privée – vie publique

Il est difficile, tant pour les hommes que pour les femmes, de concilier la vie professionnelle avec la vie privée dans le milieu du journalisme, et en particulier dans celui de l'audiovisuel. Ces métiers aux horaires souvent atypiques demandent une grande capacité d'adaptation et il faut savoir combiner des périodes de rush avec des périodes plus creuses. Néanmoins, ces difficultés sont plus présentes chez les femmes, qui portent encore majoritairement la charge familiale. La répartition inégale des charges dans les foyers pousse plus souvent les femmes que les hommes à renoncer à s'investir dans certaines positions, par manque de temps pour concilier leur vie familiale avec une carrière professionnelle énergivore.

La maternité est un frein important à la progression de carrière, ressenti par beaucoup de femmes journalistes : trois fois plus de femmes (25%) que d'hommes (8%) estiment qu'avoir un enfant les a empêchées de progresser sur le plan professionnel³⁰. Cela s'explique, entre autres, par un effet de déclassement dû à l'impossibilité d'hyper-disponibilité : les femmes ne se voient

²⁷ C. WERNAERS, *op. cit.*

²⁸ CSA, *Baromètre Diversité et Égalité 2017, op. cit.*

²⁹ CSA, *Baromètre Diversité et Égalité 2017, op.cit.*

³⁰ CSA, *Analyse de l'égalité de genre dans les métiers de l'audiovisuel et les ressources humaines des éditeurs de services de médias audiovisuels, op.cit.*

pas offrir les mêmes possibilités d'évolution car elles peuvent moins se rendre disponibles à toute heure du jour et de la nuit. Une autre explication découle de la différence de durée entre le congé de maternité et de paternité. Le congé de paternité est passé, en Belgique, de 10 à 15 jours en 2021, et passera à 20 jours en 2023. Mais beaucoup de défenseurs de l'égalité hommes-femmes souhaitent un congé parental de 15 semaines tant pour les hommes que pour les femmes, ce qui permettrait d'éviter toute discrimination au travail en ce qui concerne le désir de maternité.

D. Manifestations du sexisme

1. Harcèlement et violences

En plus des freins structurels qui empêchent les femmes d'accéder au métier de journalisme ou d'y occuper une place de choix, les femmes journalistes sont aussi les premières victimes de toute une série de violences, qui sont des manifestations directes du sexisme du système dans lequel elles gravitent. Selon une étude de Reporters sans frontières (RSF), plusieurs chiffres sont assez interpellants : un tiers des femmes journalistes déclarent avoir fait l'objet de blagues ou de remarques sexistes sur leur lieu de travail au cours de l'année écoulée ; la même proportion de femmes indique que l'on s'est adressé à elles de manière condescendante ou infantilisante ; 20 % d'entre elles ont été témoins de harcèlement ou en ont subi ; pire, un peu plus de 3 % déclarent avoir été victimes d'attouchements, toujours dans le cadre de leur travail³¹.

La même enquête de RSF estime que la moitié des violences sexistes que subissent les femmes journalistes sont commises par des représentants de l'autorité, les rapports de pouvoir favorisant le harcèlement sexuel. « Plus le harceleur a une position hiérarchique élevée, plus il peut agir de façon décomplexée, avec un sentiment d'impunité ». ³² Et c'est dans le monde politique que semblent avoir lieu la majorité de ces violences machistes et sexistes : en 2015, quarante femmes journalistes prenaient la parole dans la tribune *Bas les pattes !*, publiée dans le quotidien français *Libération*, afin de dénoncer le harcèlement sexuel commis par certains hommes politiques en France ³³.

³¹ Reporters sans frontières, *Le journalisme face au sexisme*, Paris : 2020.

³² *Ibid.*

³³ C. GARNIER-AMOUROUX, *Injustices : le paradoxe des journalistes*, épisode 3, Louie Media, Paris : 2019.

Une tendance qui est confirmée également en ce qui concerne les faits de cyberharcèlement des femmes journalistes : 37% de leurs auteurs proviennent du milieu politique³⁴.

À titre d'exemple d'actes sexistes envers les femmes journalistes, le cas du baiser forcé que subissent certaines d'entre elles en se rendant sur le terrain illustre bien les violences sexistes et sexuelles dont elles font les frais au quotidien. On ne compte plus les affaires de journalistes agressées par des supporters lors d'événements sportifs, parfois très médiatisées sur les réseaux sociaux, comme cette journaliste colombienne agressée en plein direct depuis la coupe de monde en Russie en 2018³⁵. Les réseaux sociaux permettent de rendre ces pratiques visibles et de mettre le doigt sur une problématique encore trop récurrente. Mais cela met aussi en exergue le fait que le « terrain » reste considéré comme réservé aux hommes, car les femmes n'y seraient pas en sécurité. Une excuse souvent utilisée par les hiérarchies pour ne pas y envoyer leurs journalistes femmes, sans pour autant que ne soit remis en question le problème structurel de ce sexisme ambiant³⁶.

Parmi les spécialités journalistiques les plus fréquemment exposées à des violences sexistes et sexuelles, on compte donc la politique, le sport, mais aussi les droits des femmes. Ces dernières, dont les discours interrogent l'ordre établi, sont particulièrement visées dans les pays où la liberté de la presse n'est pas encore un acquis, comme l'Inde, le Mexique ou encore l'Arabie Saoudite³⁷. On note également des facteurs qui aggravent encore davantage le risque de subir des violences ou des agressions sexistes et sexuelles. Les femmes journalistes issues de minorités ou appartenant à la communauté LGBTQIA+³⁸ sont plus vulnérables. Selon la Coalition pour les femmes dans le journalisme, les femmes racisées sont à 34% plus susceptibles de recevoir des mentions abusives et des tweets problématiques que les femmes blanches³⁹.

³⁴ J. POSETTI, N. ABOULEZ, K. BONTCHEVA, J. HARRISON, S. WAISBORD, *op. cit.*

³⁵ E. FERRY, *Coupe du Monde 2018 : une journaliste colombienne embrassée de force en direct*, RTL France, 21 juin 2018, [en ligne :] <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/coupe-du-monde-2018-une-journaliste-colombienne-em-brassee-de-force-en-direct-7793830090>, consulté le 28 octobre 2021.

³⁶ Reporters sans frontières, *op. cit.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Sigle pour désigner les personnes non hétérosexuelles : lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers, intersexes, asexuelles, etc.

³⁹ The Coalition for Women in Journalism, [en ligne :] <https://womeninjournalism.org/home>, consulté le 29 septembre 2021.

Dans le journalisme sportif, le constat est atterrant. Le milieu du sport reste un milieu éminemment masculin et donc fort empreint de sexisme. En témoigne l'affaire, en août dernier lors des Jeux olympiques de Tokyo, d'un journaliste flamand de la VRT qui avait tenu des propos insultants et sexistes contre des sportives de l'équipe belge féminine de basket, pensant son micro éteint⁴⁰. Cette tendance de commentaires misogynes et de dévalorisation publique des sportives par des journalistes masculins a notamment été abordée dans la série télévisée belge eLegal⁴¹, qui traite d'un bureau d'avocats spécialisé dans la cybercriminalité. Et l'autre face du phénomène est tout aussi alarmante : même si on compte de plus en plus de journalistes sportives, celles-ci continuent à subir des comportements déplacés tant de la part des supporters que de leurs confrères. C'est ce que dénonçait la campagne #DeixaEla-Trabalhar (#LaisseLaTravailler) au Brésil en 2018, et qui a permis de mettre sur le devant de la scène le documentaire *Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste*⁴² de la française Marie Portolano en mars 2021. Ce documentaire, dans lequel une vingtaine de journalistes femmes dénoncent les insultes et commentaires sexistes et misogynes ayant trait à leur physique et leurs compétences, ainsi que les menaces de viol et les agressions sexuelles de la part de leurs collègues masculins et du public, a provoqué une déflagration dans le milieu du journalisme sportif en France et en Belgique. Une tribune dans *Le Monde*, signée par 150 journalistes, réclamait par la suite plus de représentation, de protection et de valorisation des femmes dans les médias sportifs. « Qu'elles soient plus nombreuses aussi, parce qu'être davantage dans les rédactions permettra, en partie, d'en finir avec le sexisme ».⁴³

Pour faire face au sexisme et aux violences de genre dans le monde médiatique, les femmes développent des stratégies très différentes. Certaines intériorisent le sexisme et le considèrent même comme constitutif de leur profession : elles défendent les blagues que d'autres trouvent problématiques, minimisent les comportements sexistes voire les justifient sous couvert de l'humour, et elles s'insurgent contre les critiques d'un environnement qui

⁴⁰ UNIA, *Une télé qui nous re(a)ssemble ?*, 12 août 2021, [en ligne :] <https://www.unia.be/fr/articles/une-tele-qui-nous-reassemble>, consulté le 23 novembre 2021.

⁴¹ A. BRUNARD, eLegal, épisode 4: Xavier, RTBF, 2018, [en ligne :] https://www.rtbef.be/auvio/detail_elegal-s01?id=2622237, consulté le 23 novembre 2021.

⁴² M. PORTOLANO, G. PRIOU, op. cit.

⁴³ Collectif Femmes journalistes de sport, *Femmes journalistes de sport, nous occupons le terrain!*, *Le Monde*, 21 mars 2021, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/03/21/femmes-journalistes-de-sport-nous-occupons-le-terrain_6073923_3232.html, consulté le 19 septembre 2021.

serait devenu « trop lisse » et « trop politiquement correct ». D'autres choisissent le silence et la paralysie, car elles ne pensent pas avoir les épaules pour affronter un système qui les dépasse : elles se sentent isolées, se font discrètes, ou ne choisissent de résister que lorsqu'un certain seuil de tolérance est atteint et/ou qu'elles se sentent soutenues. D'autres encore choisissent de s'éloigner du milieu journalistique, voire l'abandonnent totalement, ce qui sous-entend la « victoire » du système sexiste et de son objectif de musellement des femmes⁴⁴.

2. Cyberharcèlement

Dans les coulisses du monde médiatique, un phénomène récent mais de plus en plus insidieux inquiète les femmes journalistes : le cyberharcèlement. Cette nouvelle forme de maltraitance numérique, qui se répand sur les réseaux sociaux, a fait l'objet d'une analyse au CPCP en 2020. L'auteure, Marine Streel, y explique notamment le renforcement de l'effet de groupe par la visibilité démesurée des publications partagées et l'anonymat concédé par internet, qui protège les identités et entraîne un sentiment d'impunité pour les auteurs⁴⁵. Les signalements de cyberharcèlement de femmes journalistes croissent à un rythme exponentiel, et ce encore plus depuis la crise du coronavirus et l'utilisation massive d'internet et des réseaux sociaux. Selon un rapport de l'Unesco, c'est désormais en ligne que se produisent le plus de violences sexistes⁴⁶. Internet serait devenu encore plus dangereux pour les femmes journalistes que la rue. Deux tiers des femmes journalistes sont victimes de harcèlement sexiste en ligne⁴⁷. À la différence du cyberharcèlement ciblant leurs collègues hommes, ces attaques visent directement leur appartenance de genre et se matérialisent par des insultes sexistes, des humiliations qui engagent leur apparence physique ou des menaces de viol. Là où les hommes sont critiqués pour ce qu'ils disent et font, les femmes sont critiquées par le simple fait d'exister et de s'exprimer.

Toujours selon l'Unesco, 73 % des femmes journalistes déclarent avoir subi des violences en ligne⁴⁸. Ces violences peuvent prendre plusieurs formes et

⁴⁴ CSA, *Analyse de l'égalité de genre dans les métiers de l'audiovisuel et les ressources humaines des éditeurs de services de médias audiovisuels*, op. cit.

⁴⁵ M. STREEL, *Le cyberharcèlement*, CPCP, Analyse n° 378, Bruxelles : 2019, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/cyberharcèlement>.

⁴⁶ J. POSETTI, N. ABOULEZ, K. BONTCHEVA, J. HARRISON, S. WAISBORD, op. cit.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*

s'étoffent au fur et à mesure des avancées technologiques : vagues de messages privés abusifs, campagnes de désinformation publiques et à large échelle qui visent à détruire la réputation, menaces de mort ou de viol, piratages de comptes ou de boîtes mail, partages d'informations personnelles et confidentielles, commentaires haineux postés de manière systématique lors de chaque intervention digitale ou encore acharnement de centaines d'internautes sous forme de « raids collectifs ». Des violences qui ne doivent pas être prises à la légère car elles ont un effet amplificateur et ne s'arrêtent pas à la frontière du net mais vont de pair avec une recrudescence du harcèlement dans la « vraie vie » : 20% des femmes journalistes déclarent avoir subi des violences dans l'espace public à la suite de violences qu'elles avaient subies en ligne⁴⁹.

Dans le documentaire *#SalePute*, réalisé par les journalistes Myriam Leroy et Florence Hainaut, on comprend que les cyberharceleurs ne sont pas des fous, des idiots ou des monstres frustrés, comme on a tendance à le croire. Ce sont des Monsieur et Madame Tout-le-Monde. Comme elles le soulignent dans le reportage : « Ils ne sont pas des anomalies du système, ils sont le système »⁵⁰. Et ces violences en ligne sont le reflet de violences et de dominations structurelles sexistes qui prévalent dans les autres sphères de notre société. Le dénominateur commun de ces internautes harceleurs est que ce sont majoritairement des hommes : des hommes qui ne supportent pas de voir des femmes qui ont du pouvoir et dont le but manifeste est de les faire taire. À travers le cyberharcèlement, « l'enjeu central est de détruire la réputation de la journaliste pour qu'elle ne puisse plus travailler », explique Michelle Ferrier, professeure de journalisme à l'université de Floride⁵¹. Dans la doxa collective, les femmes qui portent une parole publique sont considérées comme s'éloignant des codes établis, qui leur prescrivent la retenue, la non-violence et le respect des convenances. Il faut donc être bien armée pour s'exprimer publiquement en tant que femme, et cela explique, partiellement, l'hésitation qu'ont certaines à s'exposer⁵².

Les rédactions journalistiques se montrent encore assez frileuses quand il s'agit de réagir au cyberharcèlement : les victimes se voient souvent rétorquer que ce ne sont que des menaces, des mots en l'air, qu'elles n'ont qu'à

⁴⁹ J. POSETTI, N. ABOULEZ, K. BONTCHEVA, J. HARRISON, S. WAISBORD, *op. cit.*

⁵⁰ M. LEROY, F. HAINAUT, *op. cit.*

⁵¹ Reporters sans frontières, *op. cit.*

⁵² M. LEROY, F. HAINAUT, *op. cit.*

s'endurcir ou à se retirer des réseaux sociaux⁵³. Dans *Les yeux rouges*, un roman écrit par Myriam Leroy et inspiré de sa propre expérience, récemment adapté en pièce de théâtre, on suit le quotidien d'une femme journaliste victime de cyberharcèlement, et on s'aperçoit à quel point il est difficile pour les victimes de faire entendre leur voix. Après des mois de messages inappropriés puis haineux d'un de ses admirateurs, la protagoniste finit par souffrir de problèmes de santé mentale, ce qui n'incite pas pour autant son entourage et sa hiérarchie à réagir⁵⁴. Un quart des personnes interrogées par l'Unesco disent avoir signalé à leur employeur des faits de cyberharcèlement, mais leurs signalements ont la plupart du temps été ignorés⁵⁵. Pour Julie Hainaut, une journaliste française cyberharcélée par des néonazis depuis trois ans, « Le cyberharcèlement est en lui-même traumatisant. Mais ce qui est au moins tout aussi impactant, c'est tout ce qui vient autour : la surdit   étatique et judiciaire, le non-soutien et le silence de la r  daction en chef, et les gens qui, tout autour, te bl  ment d'  tre victime ».⁵⁶

Beaucoup de femmes journalistes, apr  s (ou m  me avant) avoir souffert de cyberharc  lement, choisissent l'autocensure comme m  canisme de d  fense. Selon l'enqu  te de l'Unesco d  j   cit  e plus haut, 48 % d'entre elles disent ne plus oser parler de la m  me mani  re sur les r  seaux sociaux et 22 % finissent par fermer leurs comptes et   viter toute forme d'interaction en ligne ; certaines doivent s'absenter de leur travail, d'autres simplement quitter leur emploi ou mettre fin    leur profession de journaliste (2 %) ⁵⁷. Une attitude d'  vitement qui a un impact sur la mani  re dont les femmes pratiquent le journalisme. L'invisibilisation et le musellement sont donc des effets secondaires importants que subissent les journalistes victimes de cyberharc  lement.

Au niveau l  gal, le caract  re r  cent du ph  nom  ne rend les proc  dures assez fastidieuses et la jurisprudence dans les faits de cyberharc  lement en est    ses balbutiements : le premier cas de condamnation en Belgique date de 2018⁵⁸, et il est loin d'  tre g  n  ralis   tant la jurisprudence est encore partag  e sur le sujet. Actuellement, le cyberharc  lement est assimil   au harc  lement

⁵³ M. LEROY, F. HAINAUT, op. cit.

⁵⁴ M. LEROY, *Les yeux rouges*, Seuil, 2019.

⁵⁵ J. POSETTI, N. ABOULEZ, K. BONTCHEVA, J. HARRISON, S. WAISBORD, op. cit.

⁵⁶ *Le journalisme face au sexisme*, Reporters sans fronti  res, 2020

⁵⁷ J. POSETTI, N. ABOULEZ, K. BONTCHEVA, J. HARRISON, S. WAISBORD, op. cit.

⁵⁸ *Premier cas belge de condamnation pour cyberharc  lement d'un anonyme de Twitter*, Le Vif, 14 juin 2018, [en ligne :] <https://www.levif.be/actualite/belgique/premier-cas-belge-de-condamnation-pour-cyberharcement-d-un-anonyme-de-twitter/article-normal-853235.html>, consult   le 28 octobre 2021.

moral et figure à l'article 442bis du Code pénal⁵⁹, qui punit de peines d'emprisonnement et d'amendes « quiconque aura harcelé une personne, alors qu'il devait savoir qu'il affectait gravement la tranquillité de la personne visée ». Il faut cependant que plusieurs conditions soient réunies, dont la répétition du harcèlement, la certitude de l'abuseur qu'il porte préjudice à la victime, etc. Des conditions dont les preuves formelles sont souvent difficiles à récolter, entre autres dû à l'immédiateté et à la facilité de l'anonymat sur internet. D'autre part, le cyberharcèlement est souvent perpétré par plusieurs personnes, chacune ayant posté des messages qui ne peuvent pas être considérés comme du harcèlement à eux seuls : il s'agit de phénomènes de lynchage collectifs, et d'une relation triangulaire entre la victime, l'harceleur et les « relayeurs ». Afin de punir de tels agissements, il faudrait se baser sur les articles 66 et 67 du Code pénal, qui punissent la participation à des faits punissables, ou l'article 322 qui condamne l'association de malfaiteurs, mais les conditions nécessaires sont rarement réunies pour les invoquer ou en apporter la preuve. Beaucoup de plaintes sont classées sans suite, et aucune procédure ne permet réellement de sanctionner un groupe d'individus et donc de traiter les affaires de cyberharcèlement comme des affaires collectives⁶⁰. Il serait nécessaire de modifier l'article de loi afin que puisse être puni le « lynchage médiatique ». Enfin, un arrêt de la Cour de cassation du 7 octobre 2020⁶¹ a décidé que les messages publiés sur les réseaux sociaux sont considérés comme des délits de presse et donc jugés aux Assises, une procédure particulièrement lente et très chère. Et en attendant, la Belgique peine à réguler, modérer et contrôler l'espace numérique : encore une fois, on traite les faits au cas par cas et c'est le caractère structurel de la problématique qui passe à la trappe.

Dans le débat public, l'amalgame est souvent fait entre incitation à la haine et liberté d'expression, et les cyberharceleurs sont rarement estimés comme des criminels à part entière. On s'insurge sur la place publique du procès qui leur est fait, car ils n'auraient fait qu'exprimer ce qu'ils pensent. Un faux débat, selon Marie Messiaen, présidente de l'Association syndicale des magistrats, car la liberté d'expression n'a jamais été absolue : elle s'arrête là où dé-

⁵⁹ Article 442bis du Code pénal, inséré par la loi du 30 octobre 1998, [en ligne :] https://etaamb.openjustice.be/fr/loi-du-30-octobre-1998_n1998009993.html, consulté le 23 novembre 2021.

⁶⁰ QR Le débat, Le cyberharcèlement : un fléau qui nous dépasse, RTBF, 12 mai 2021, [en ligne :] https://www.rtb.be/auvio/detail_qr-le-debat?id=2768788, consulté le 23 novembre 2021.

⁶¹ Arrêt de la Cour de cassation, 7 octobre 2020, [en ligne :] https://v3.globalcube.net/clients/engleberty/content/medias/cass_2020_10_07_de_lit_de_presse.pdf, consulté le 23 novembre 2021.

marrent les propos injurieux, haineux ou discriminants⁶². Les réseaux sociaux, quant à eux, n'ont aucun intérêt à régler les contenus pour faire chuter les campagnes de violences en ligne, car la haine fait partie de leur modèle économique : les algorithmes fonctionnent mieux sur les émotions négatives, et la haine est bien plus applaudie sur les réseaux qu'elle n'est sanctionnée⁶³. La modération y est donc très limitée, et l'impunité largement répandue, ce qui incite les auteurs d'actes de haine à poursuivre leurs attaques et décourage les victimes à s'exprimer. Un frein non négligeable à la liberté d'expression et d'information.

3. Libération de la parole

Les mouvements de libération de la parole des femmes journalistes ont commencé consécutivement à la vague #MeToo, qui a déclenché une déflagration dans le milieu du cinéma aux États-Unis et partout ailleurs. Dans le podcast *Le paradoxe des journalistes*⁶⁴, Clara Garnier-Amouroux décrypte les raisons pour lesquelles les femmes journalistes, dont le métier est pourtant de révéler les faits de société et faire savoir la vérité, restent très discrètes sur le sexisme qu'elles subissent sur leurs lieux de travail. Un élément de réponse réside dans le paradoxe selon lequel, pour être journaliste, il faut prendre de la distance par rapport à son sujet. Être journaliste signifie parler des réalités d'autres personnes, et non pas devenir soi-même un sujet. Un journaliste qui parle de soi cesse d'être crédible dans son métier. Un métier qui est par ailleurs très marqué par le mythe du journaliste viril : c'est une profession encore largement considérée comme masculine, et comme tributaire de valeurs « masculines » comme le courage, la force et la résistance à la violence. Il est donc difficile, pour une journaliste, d'abandonner son image de puissance et de s'imaginer en victime. Sans parler du traitement de la parole publique dans les médias : les victimes savent que si elles s'expriment, elles seront prises à parti et « déshabillées » par le reste des médias. Des raisons, explique Laure Bretton, cheffe du service politique à *Libération*, qui font qu'à choisir entre une affaire de harcèlement dans le journalisme ou dans un autre milieu que le sien, elle choisira de parler de ce qui se passe ailleurs⁶⁵.

⁶² Arrêt de la Cour de cassation, 7 octobre 2020, *op. cit.*

⁶³ M. LEROY, F. HAINAUT, *op. cit.*

⁶⁴ C. GARNIER-AMOUROUX, *Injustices : le paradoxe des journalistes*, Louie Media, Paris : 2019.

⁶⁵ C. GARNIER-AMOUROUX, *Injustices : le paradoxe des journalistes*, Episode 3, Louie Media, Paris : 2019.

En France cependant, le mouvement #MeToo va inaugurer un changement des mentalités, entre autres dans le milieu du journalisme. En octobre 2017, une journaliste française basée à New York lance la version française de l'hashtag, sous le nom de #BalanceTonPorc, et son impact dépassera le petit monde médiatique. En 2019, une nouvelle affaire révèle l'existence d'un groupe Facebook nommé « La ligue du LOL », dans lequel des journalistes français s'amuse du cyberharcèlement sexiste, raciste et homophobe qu'ils font subir à des consœurs, principalement des journalistes militantes féministes, afroféministes ou anti-grossophobie. Plusieurs grandes rédactions françaises sont visées, et cela met en lumière le caractère systémique de ces agissements et leur récurrence dans de nombreuses rédactions. Pendant les mois qui suivent, d'autres affaires de sexisme et de harcèlement éclatent au sein de rédactions et des licenciements ont lieu chez France Info, *Télérama* ou encore au *Monde* ou chez *Les Inrockuptibles*. Dans la foulée, des associations lancent une enquête à plus grande échelle, #EntenduALaRédac, pour révéler l'ampleur de la misogynie dans le journalisme français. Dans tous les types de médias, des récits d'agressions sexuelles ou des propos à connotations sexuelles sont dévoilés et des incidents sont recensés dans 270 médias⁶⁶. Aucun mouvement similaire n'a eu lieu dans le milieu journalistique belge, mais cela ne signifie en aucun cas que les comportements sexistes y soient moins présents. En mars 2021 par exemple, et suite au constat d'une aggravation du phénomène depuis le confinement, l'Association des journalistes professionnels a lancé la campagne « Zéro Sexisme » pour sensibiliser et informer aux violences sexistes dans les médias⁶⁷.

Malgré une prise de conscience généralisée de la réalité des femmes dans le milieu journalistique, les rédactions restent encore très frileuses à prendre des mesures et à protéger leurs journalistes. Les violences genrées ne cessent de s'accroître, à l'instar du phénomène grandissant qu'est le cyberharcèlement, et il manque encore cruellement de mécanismes de soutien et de législation. Les traités internationaux et les normes du travail ont été mis à jour pour tenir compte de ces difficultés, mais les autorités de police et les structures médiatiques peinent à les mettre en vigueur. Pour Mindy Ran, coprésidente du conseil du genre au sein de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), « il est clair que nous échouons à protéger nos consœurs et il faut prendre en

⁶⁶ Reporters sans frontières, op. cit.

⁶⁷ AJP, Campagne Zéro Sexisme, 2021, [en ligne :] <http://www.ajp.be/campagne-zero-sexisme>, consulté le 23 novembre 2021.

charge dès maintenant le manque de reconnaissance du préjudice grave que la violence en ligne peut causer, à la fois dans ses effets psychologiques et de musellement ». ⁶⁸

III. Répercussions sur l'information

Nous l'avons vu, la présence des femmes dans les canaux d'information est encore loin d'être assurée. Et cela a un impact déterminant sur le pluralisme et les contenus. Comme l'explique Sabri Derinoz, chercheur en communication à l'Université libre de Bruxelles, de ce problème de diversité devant et derrière la caméra découle une grande homogénéité, et la possibilité pour une petite population d'accaparer le droit de prendre et de donner la parole ⁶⁹. L'omniprésence des journalistes hommes permet un grand androcentrisme dans la manière dont sont développées les informations : seul le point de vue des hommes et leur vision du monde sont mises en avant. Plus il y aura des femmes dans les rédactions, mais aussi dans les postes médiatiques à responsabilités, plus les sujets qui concernent et les impactent intimement auront leur place. Freiner l'accès des femmes à la profession de journaliste et ne pas leur permettre de s'y développer a donc comme conséquence l'invibilisation de toutes les femmes du traitement de l'information.

Dans son livre *Femmes et médias. Une image partielle et partielle*, Clara Bamberger explique les répercussions qu'ont ces représentations biaisées des femmes dans l'imaginaire collectif. Selon elle, les femmes sont essentiellement représentées pour correspondre à cinq clichés qui ont la peau dure : celui de « la muse », de « la madone », de « la militante », de « la mère » ou de « l'égérie ». Au-delà de ces représentations stéréotypées, les femmes sont rarement mises en avant pour leur expertise, et s'expriment majoritairement de manière anonyme. En outre, les médias ne parlent que très peu, et de manière succincte et irrégulière, des inégalités entre les hommes et les femmes, qui sont pourtant encore très présentes tant dans le cadre professionnel que

⁶⁸ Fédération Internationale des Journalistes, *Cyberharcèlement : les femmes journalistes gravement touchées, selon une enquête mondiale de la FIJ*, Bruxelles : 23 novembre 2018, [en ligne :] <https://www.ifj.org/fr/salle-de-presse/nouvelles/detail/article/cyberharcèlement-les-femmes-journalistes-gravement-touchees-selon-une-enquete-mondiale-de-la-fij-1.html>, consulté le 29 septembre 2021.

⁶⁹ *Diversité dans les médias, quelles évolutions ?*, webinaire RTBF et Media-Animation, Bruxelles : 1^{er} février 2021.

familial. L'image de la femme comme elle est donnée à voir dans les médias ne correspond donc pas à la réalité, mais elle est tellement répandue qu'elle est considérée comme naturelle. Cela a une grande influence sur l'imaginaire collectif et sur la perception des femmes, y compris sur leur perception d'elles-mêmes. Il devient alors extrêmement difficile de déconstruire et de s'émanciper des mécanismes de domination à l'œuvre dans l'ensemble de la société, le statu quo s'en trouvant renforcé⁷⁰.

Un autre concept très pertinent pour décortiquer l'image des femmes dans les médias est celui du *male gaze*, ou regard masculin. Cette idée, introduite par la critique de cinéma Laura Mulvey aux États-Unis en 1975, consistait à l'origine à mettre le doigt sur l'omnipotence du regard masculin dans les films grand public. Mais nous pouvons étendre cette observation à tout ce qui a trait à l'image de la femme dans les médias : les journalistes étant majoritairement masculins, les femmes y sont représentées essentiellement à travers les yeux des hommes. Et selon le schéma patriarcal qui prévaut dans la société, la femme est avant tout un objet de désir, pas une personne à part entière. John Berger, un essayiste américain qui a approfondi le sujet, commente : « alors que les hommes agissent, les femmes apparaissent. Les hommes regardent les femmes. Les femmes se regardent être observées. Cela ne détermine pas seulement les relations entre les hommes et les femmes mais aussi la relation des femmes envers elles-mêmes ». ⁷¹ Les femmes prennent l'habitude de se voir à travers le regard des hommes, et cette vision de l'homme actif et de la femme passive est intériorisée et se matérialise dans l'estime que les femmes ont d'elles-mêmes et dans leur capacité à se concevoir comme des femmes puissantes. Le meilleur exemple de ce *male gaze* dans les médias est la manière dont on aborde le sport masculin et féminin. Là où on qualifie les sportifs de forts, grands ou rapides, les femmes sont souvent infantilisées et décrites selon leur apparence plutôt que leur performance⁷².

Nous l'avons vu, l'absence des femmes dans les rédactions influence la manière dont sont traitées les informations et jusqu'au choix des sujets. Cela revient à dire qu'il est illusoire de penser que l'identité des journalistes n'influence pas leur travail. Dans cette optique, Alice Coffin, journaliste médias et auteure du livre *Le génie lesbien*, remet en question le « sacro-saint principe de neutralité » qui est souvent assigné aux médias. Tout journaliste parle d'un

⁷⁰ C. BAMBERGER, *Femmes et médias. Une image partielle et partielle*, L'Harmattan, Paris : décembre 2012.

⁷¹ J. BERGER, M. DIBB, *Ways of seeing*, ep. 1, BBC, 1972.

⁷² C. GOFFARD, op. cit., p. 80.

point de vue situé et n'est donc jamais entièrement neutre. Et cette subjectivité n'est pas négative, au contraire, car elle permet une variété de points de vue et de manières d'aborder des sujets, sans leur en retirer les exigences intrinsèques au travail journalistique. On ne peut tendre vers l'objectivité qu'en étant conscients de sa propre subjectivité, et c'est la somme des subjectivités des journalistes qui permet de rendre la démarche la plus objective possible. Ce qui est intéressant, c'est la manière dont cette prétendue neutralité journalistique s'est imposée au monde, alors qu'elle reflète en réalité le point de vue des hommes blancs, garants de l'identité journalistique car garants des choix faits dans les rédactions depuis toujours. En continuant à plaider pour la neutralité absolue, on continue à accorder aux hommes journalistes le privilège de raconter toutes les histoires et tous les rapports au monde⁷³.

À l'instar de l'image partielle de la femme telle qu'elle est représentée dans les médias, c'est tout le phénomène des violences de genre qui est rendu invisible. Dans les médias généralistes, on continue à retrouver la majorité des cas d'agressions et de harcèlement sexuel dans les pages « faits divers ». Les victimes y sont anonymisées, et le récit des violences prend une tournure sensationnaliste. Tandis que les pages « société » des mêmes médias abordent les grandes affaires publiques de violences faites aux femmes, peu de liens sont faits entre ces deux faces d'une même problématique. Selon Sarah Sepulchre, chercheuse à l'Université catholique de Louvain qui a réalisé une étude sur la représentation des violences sexistes et intrafamiliales dans la presse écrite belge francophone⁷⁴, cela témoigne d'un vrai manque de politiques éditoriales sur les violences faites aux femmes. Le fossé qui existe entre les faits divers non contextualisés et les articles « société » est tel qu'il rend difficile pour le lecteur d'y reconnaître un lien. « Des concepts comme les stéréotypes ou le patriarcat sont expliqués dans certaines rubriques mais restent abstraits. Ils ne sont pas mis en lien avec les violences répertoriées dans les faits divers qui apparaissent alors comme des actes arbitraires, de malheureux événements commis par des déséquilibrés ». ⁷⁵ L'origine des actes violents est décrite comme découlant de la personnalité de leurs auteurs, peu de mentions

⁷³ V. TUAILLON, *Pourquoi l'info va mâle*, Les couilles sur la table, Binge Audio, Paris : novembre 2020.

⁷⁴ S. SEPULCHRE, M. THOMAS, *La représentation des violences sexistes et intrafamiliales dans la presse écrite belge francophone*, Université Catholique de Louvain, 2019.

⁷⁵ *Ibid.*

sont faites des mécanismes de domination qui se cachent derrière les violences, et c'est donc toute la dimension systémique du problème qui est mise de côté et est rendue inaccessible à la compréhension des lecteurs.

Il y a encore beaucoup de chemin à faire en ce qui concerne la répartition des rôles dans le journalisme : on assiste à une certaine féminisation du métier, plus de femmes ont le pied dans des rédactions, mais elles n'y occupent pas encore les places de choix et l'image médiatique de la femme reste inchangée. Pour celles qui trouvent leur place dans le milieu médiatique, lutter pour mettre les préoccupations des femmes sur le devant de la scène représente une bataille supplémentaire. Comme le précise Clara Bamberger, « ayant déjà rompu une fois l'ordre établi en accédant à de hautes responsabilités, il leur est difficile de le rompre une seconde fois, en revendiquant des modifications structurelles dans le contenu même de l'information ». ⁷⁶

IV. Recommandations

Plusieurs types de recommandations peuvent être envisagés pour améliorer la représentation des femmes dans les rédactions et rendre l'image que les médias en font plus représentative de la société dans son ensemble. Certaines à destination des entreprises de médias et aux écoles de journalisme, d'autres aux journalistes eux-mêmes, et d'autres encore aux instances gouvernementales. Il s'agit de modifier activement les comportements au sein des rédactions, d'entamer une révision des apprentissages du métier, mais aussi de prendre des mesures phares et exigeantes à plus grande échelle. Voici quelques pistes.

1. Améliorer la conciliation entre vie professionnelle et vie privée

Nous l'avons mentionné, une des raisons pour lesquelles les femmes sont nombreuses à arrêter leur carrière de journaliste, ou tout simplement à ne pas l'envisager, est le problème des horaires, l'hyperdisponibilité demandée et la pression à se consacrer entièrement à ce « métier-passion ». Améliorer ces conditions permettrait donc de moins fragiliser leurs carrières. Dans le

⁷⁶ C. BAMBERGER, *op. cit.*

Plan Droit des femmes, adopté en septembre 2020 par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un focus a été mis sur l'établissement de politiques de soutien aux familles et en particulier aux mères, et sur la sensibilisation à l'existence d'un travail domestique gratuit majoritairement effectué par les femmes, qui rend le cumul avec les prérogatives professionnelles lourd à porter⁷⁷. D'autres pistes d'amélioration seraient par exemple de proscrire les réunions avant 9h ou après 17h pour ne pas pénaliser les femmes qui conduisent leurs enfants à l'école, de proposer des journées de télétravail pour permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée, ou encore d'étendre le congé de paternité et encourager l'exemplarité en termes de congé parental : que les cadres le prennent dans sa totalité pour encourager les employés à faire de même.

2. Veiller à l'équilibre des genres dans les rédactions et dans le choix des intervenants

Une autre mesure essentielle pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes est d'engager des objectifs de parité tant dans l'effectif journalistique que dans les personnes à qui la parole est donnée. Il faut pour cela responsabiliser les médias et investir dans des procédures de vérification de la parité effective sur les plateaux. Le *Plan Droits des femmes* s'est engagé à prendre ce point en compte lors de l'attribution de subsides et de bourses et dans ses conventions avec les grands médias publics belges. Pour promouvoir la parité des experts et des porte-paroles mis en avant dans les médias, il est prévu que l'utilisation de la banque de données Expertalia (qui renseigne les coordonnées de femmes et de personnes issues de la diversité spécialisées dans toutes les thématiques) soit davantage encouragée⁷⁸.

Ce type de mesures paritaires strictes est souvent mis sur la table et engagé au niveau des instances décisionnelles, mais rarement concrètement mis en pratique. Joël Ronez, le fondateur de la plateforme de podcasts Binge Audio, considère qu'il faut modifier activement les comportements par un quota strict, seul moyen d'arriver à un résultat. À titre d'exemple, le podcast *Programme B* s'est prêté à l'exercice et a quantifié le temps d'antenne donné à des hommes et à des femmes : après un mois, ils se sont rendu compte que 66% des personnes interrogées étaient des hommes, tendance qu'ils

⁷⁷ Fédération Wallonie-Bruxelles, *Plan Droit des femmes 2020-2024*, adopté le 17 septembre 2020.

⁷⁸ Fédération Wallonie-Bruxelles, op. cit.

ont décidé de modifier activement dès le lendemain. Aujourd'hui, la parité est atteinte. Selon Joël Ronez, « il faut arrêter de repousser toujours au lendemain, sinon le système se perpétue et privilégie les sortants ». ⁷⁹ Au Royaume-Uni, la BBC a également mis en place un système de quotas depuis 2017, avec le « 50-50 Project ». Le but : arriver à 50% de femmes dans chaque émission à la fin du mois, sans pour autant faire de compromis sur la qualité des intervenants. Le projet a porté ses fruits, n'a pas été considéré comme contraignant pour les équipes et a donné des idées à d'autres médias anglais qui ont à leur tour tenté l'aventure ⁸⁰. En définitive, « pour que les femmes comptent, il faut d'abord les compter » ⁸¹.

3. Lutter contre le harcèlement, le cyberharcèlement et le sexisme ordinaire

Pour enrayer le phénomène des agressions sexistes et sexuelles envers les femmes journalistes, il faut encourager les femmes à dénoncer les comportements problématiques, mais aussi prévoir une politique d'accompagnement de ces femmes lorsqu'elles subissent des agressions ou du harcèlement. Avant tout, la responsabilité ne doit pas être imputée aux femmes : elles ne sont pas responsables des violences qu'elles subissent, et ne devraient pas être tenues pour responsables de leur gestion, qu'elle soit émotionnelle ou juridique. Il convient aussi de sensibiliser massivement aux thématiques de genre, à la discrimination et au sexisme ordinaire, tant dans les rédactions que dans les écoles de journalisme. Et pour lutter contre le cyberharcèlement, l'Unesco recommande aux entreprises médiatiques de former leurs journalistes en matière de sécurité en ligne, mais également d'établir des procédures de signalement et de suivi en cas de violences en ligne et de faciliter l'aboutissement des plaintes ⁸².

⁷⁹ *Diversité dans les médias, quelles évolutions ?*, webinaire RTBF et Media-Ani-mation, Bruxelles : 1^{er} février 2021.

⁸⁰ C. GOFFARD, *op. cit.*

⁸¹ *Diversité dans les médias, quelles évolutions ?*, *op. cit.*

⁸² J. POSETTI, N. ABOULEZ, K. BONTCHEVA, J. HARRISON, S. WAISBORD, *op. cit.*

4. Mieux parler des violences faites aux femmes dans les médias

Le langage n'est pas neutre, il est façonné par notre vision du monde. Il est donc primordial de former les journalistes à utiliser les bons termes et la bonne manière de parler des femmes, pour limiter la propagation de stéréotypes de genre, en les identifiant clairement et en ne les créditant pas uniquement d'attributs physiques ou familiaux. La formation des journalistes est essentielle également en ce qui concerne la manière de parler des violences faites aux femmes. Il est nécessaire de traiter les violences non comme des faits divers mais comme de véritables faits de société : en replaçant les événements dans leurs contextes plus globaux et en évitant de soumettre systématiquement les actes posés à une interprétation psychologique. Ensuite, il convient d'éviter d'utiliser un langage fondé sur des stéréotypes liés au genre. Plusieurs conseils sont donnés par l'Unesco pour parler des violences de genre dans les médias⁸³ :

- être attentif au choix des mots et des images (utiliser un langage précis et dénué de jugement, ne pas utiliser d'adjectifs qui dévalorisent, minimisent les faits ou exploitent l'image des femmes) ;
- tenir compte des demandes des victimes et les traiter avec respect ;
- préserver la confidentialité des personnes concernées ;
- ne pas rentrer dans le sensationnalisme et l'exagération pour l'effet du buzz (raconter toute l'histoire et pas seulement le côté tragique) ;
- ne donner que les informations utiles ;
- replacer l'évènement dans son contexte ;
- éviter de soumettre systématiquement les actes posés à une interprétation psychologique attribuant aux auteurs des motifs romantisés.

5. Encourager activement les femmes journalistes et le traitement des questions de genre

Une dernière piste de solution qu'il nous semble importante de mentionner est le soutien financier et matériel aux initiatives de femmes journalistes. De plus en plus de collectifs de journalistes et d'associations soutiennent des enquêtes sur les droits des femmes. Citons par exemple le *Fuller Project*, une

⁸³ J. POSETTI, N. ABOULEZ, K. BONTCHEVA, J. HARRISON, S. WAISBORD, *op. cit.*

rédaction internationale qui regroupe des journalistes indépendantes qui travaillent sur des thématiques comme la santé, les droits humains ou encore l'environnement⁸⁴. En Belgique, des initiatives comme le magazine féministe *Axelle* ou l'émission de la RTBF *Les Grenades*, qui donne la parole à « toutes les femmes qui font bouger les lignes dans la société » sont des projets qui portent leurs fruits et attirent de plus en plus de lecteurs et d'auditeurs. Dans plusieurs médias, des postes de « responsables éditoriaux aux questions de genre » ont également vu le jour, comme au *New York Times* ou chez *Mediapart*⁸⁵. Il est essentiel de soutenir ces initiatives et d'encourager les femmes à développer leur activité journalistique et à s'emparer des thématiques liées au genre pour améliorer la représentation de toutes les femmes dans les médias.

Conclusion

Malgré une conscientisation de plus en plus importante des problématiques de genre et malgré un changement des mentalités conséquent au cours de ces dernières années, les inégalités hommes-femmes restent massivement de mise dans notre société, et le milieu du journalisme n'y est pas étranger. Le monde médiatique, autrefois essentiellement occupé par des hommes, attire de plus en plus de femmes dans ses rangs, mais elles continuent à y occuper une place secondaire. Les femmes sont majoritaires dans les écoles de journalisme, elles sont nombreuses à avoir rejoint les rédactions de grands médias, mais elles sont très peu présentes dans les postes à responsabilités et restent cloisonnées à certains types de métiers.

Il existe encore beaucoup d'obstacles, tant du côté des employeurs que des employés, qui empêchent les femmes de jouir de positions médiatiques de choix, et cette absence en coulisse se répercute sur la manière dont les femmes sont représentées dans les médias. L'image de la femme telle qu'elle est véhiculée actuellement est encore trop emprunte de clichés sexistes et essentialistes, et c'est cette image qui forge le regard que la société porte sur les femmes en général, et à travers lequel les femmes se perçoivent elles-mêmes. Le monde du journalisme reste gouverné par des codes masculins,

⁸⁴ The Fuller Project, [en ligne :] <https://fullerproject.org>, consulté le 29 septembre 2021.

⁸⁵ Reporters sans frontières, op. cit.

par des attributs virilistes considérés comme la norme, et par des rythmes de travail difficilement conciliables avec des responsabilités familiales. En attendant, on prive les femmes de leur droit à s'exprimer, on tend toujours le micro aux mêmes et on passe à côté de toute une partie de la population qui ne demande qu'à faire entendre sa voix. Les quotas de parité homme-femme dans les rédactions sont parfois évoqués mais très rarement mis en place et contrôlés, alors qu'il est essentiel de donner l'impulsion, par le haut et par le bas, à une présence égalitaire entre les hommes et les femmes dans le journalisme, dans les postes à responsabilités comme dans les autres, dans les métiers techniques comme dans ceux de création de contenu, et dans les rubriques économiques, politiques, sportives comme dans toutes les autres rubriques « de société ». Plus il y aura de femmes dans les rédactions, plus l'image qu'on aura de la société sera juste, plurielle et représentative.

Au sein de la profession journalistique, trop de femmes subissent encore des violences sexistes et sexuelles, de la part d'inconnus, mais aussi de leurs confrères et de personnalités publiques. Cela témoigne de la domination masculine qui prévaut encore majoritairement dans les sphères de pouvoir. On assiste à une évolution des mentalités, mais les violences sont encore très présentes et trop souvent banalisées, les agresseurs trop rarement condamnés et les victimes trop souvent blâmées et poussées au silence. Il est urgent de lutter contre toutes les violences, harcèlements et cyberharcèlements dans le milieu médiatique, pour protéger les femmes journalistes et empêcher leur musèlement. Par la sensibilisation, par la prévention et par la mise en place de structures d'accompagnement des personnes et de contrôle des comportements : les actes déviants doivent être sanctionnés et ne plus être autorisés à être décrédibilisés ou considérés comme anodins. C'est en conscientisant largement les journalistes aux problématiques de genre et en accompagnant les victimes de violences qu'on empêchera l'impact de ces violences sur la vie des femmes journalistes, mais aussi sur la qualité de l'information. Le patriarcat ambiant ne témoigne pas de l'accumulation d'une multitude d'actes isolés mais bien du résultat structurel d'une problématique beaucoup plus large : agissons donc non seulement sur les comportements individuels, mais aussi sur la dimension collective de la question.

Le combat pour l'égalité des genres dans le journalisme est donc essentiel à bien des égards. Ce sont les journalistes qui nous permettent d'appréhender le monde, et nous avons besoin d'une diversité de subjectivités et d'opinions pour faire face à la polarisation de plus en plus vive de notre société. Nous avons besoin des points de vue des hommes, et nous avons besoin des points

de vue des femmes. Et pour cela, il faut rendre le monde médiatique moins hostile et permettre aux journalistes femmes de se faire une place et d'évoluer dans un milieu qui ne leur fermerait pas automatiquement toutes les portes. Pour cela, il faut modifier activement les comportements et ne plus laisser le sexisme faire la loi dans les médias.

**

Joëlle Mignon est titulaire d'un master en sciences politiques et de formations en langues modernes et en journalisme. Elle travaille au sein du pôle Éducation permanente du CPCP, dans la thématique Médias & Actions citoyennes.

MIGNON Joëlle, *Inégalités de genre dans les médias*, Bruxelles : CPCP, Analyse n°447, 2022, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/inegalites-medias>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

À l'ère post #MeToo, la sphère médiatique n'échappe pas à la remise en question des problématiques de genre qui s'y sont cristallisées. Cette analyse a pour but de passer au crible des « lunettes genre » un monde médiatique qui semble bien résistant à laisser plus de place aux femmes, tant devant que derrière la caméra. Les femmes constituent 51 % de la population belge, mais seulement 35 % de l'effectif journalistique en Belgique francophone. Et ce manque de diversité de genre, couplé à la persistance du sexisme dans les rédactions, se reflète également dans la représentation des femmes : on octroie aux hommes la quasi-exclusivité de la parole publique, ce qui rend notre perception de la réalité biaisée, car partielle.

Depuis la pandémie de Covid, les conditions de travail ont empiré pour les femmes journalistes. Déjà plus sujettes au cyberharcèlement que leurs confrères, le passage au tout-numérique avait constitué un obstacle de taille pour leur épanouissement au travail. Elles sont aujourd'hui les plus touchées par les difficultés que le télétravail a apportées dans les foyers et, leurs postes étant souvent plus précaires, par les licenciements que la crise financière a vu augmenter depuis le début de la pandémie. Dans la présente analyse, nous tentons de mettre le doigt sur les causes et les conséquences des inégalités de genre dans les médias, d'appréhender les problèmes de violences dans les rédactions et d'énoncer des propositions concrètes pour améliorer la visibilité de toutes les femmes.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts, 50/bte 6 – 1000 Bruxelles

02 318 44 33 | info@cpcp.be

www.cpcp.be | www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :
www.cpcp.be/publications/